COLLONGUES - Circuit des Mujouls à VTT

Collongues

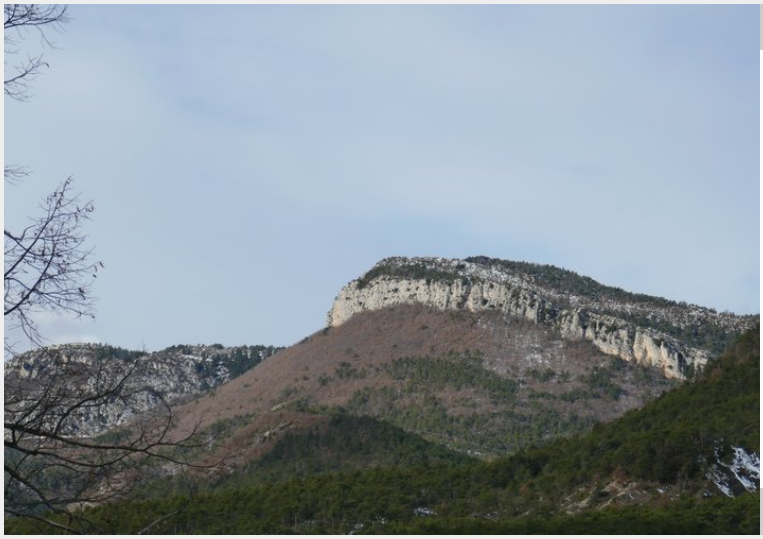

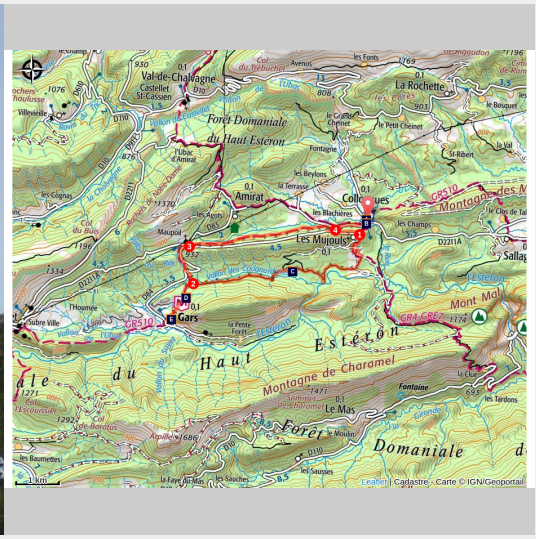

Rochers de la Blache depuis la piste des Cougourdières (©Jean Capitant)

Un itinéraire vallonné à travers villages perchés et vallons boisés, pour une immersion dans les paysages variés de l'Estéron.

« Un des plus beaux circuits de l'Estéron ! Depuis le village de Collongues, cette boucle invite à découvrir deux villages, Les Mujouls et Gars, tout en s'approchant d'Amirat. En alternant pistes, sentiers et petites routes, on grignote les kilomètres sans s'en rendre compte. Le plaisir est là, dans l'effort comme dans la découverte ! ». Jean Capitant, guide de randonnée en montagne.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 16.5 km

Dénivelé positif : 604 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire

Accessibilité : VTC, VTTae, VTT enduro

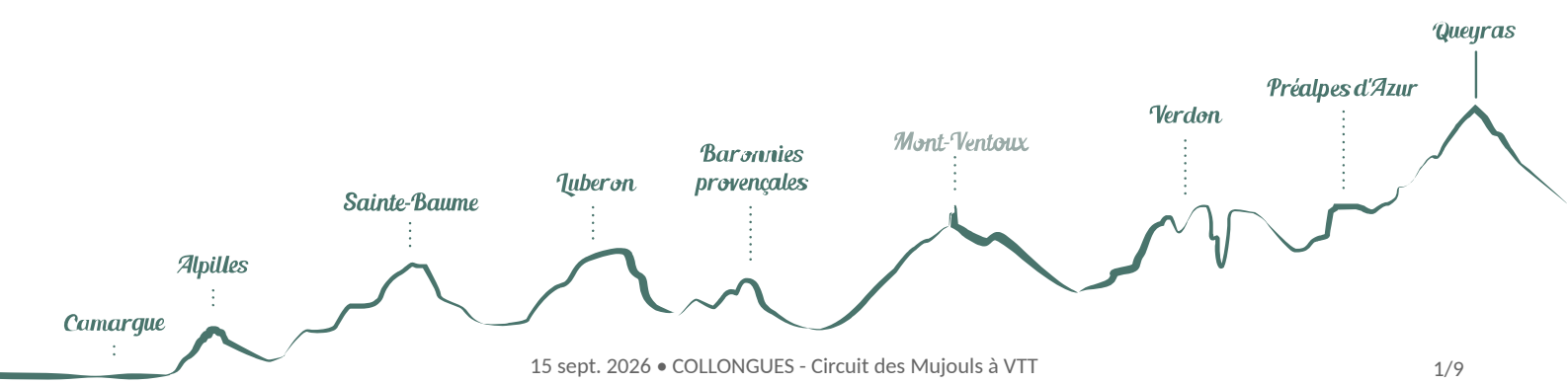

Itinéraire

Départ : Rue de la Vigne, Collongues
Arrivée : Rue de la Vigne, Collongues
Balisage : GR® PR

Du parking, emprunter la route vers la gauche pendant 100 mètres jusqu'au pont du Riou, puis la D2211A en direction de Briançonnet. À l'intersection avec la D85, monter à gauche en direction des Mujouls.
1- Arrivé au village, rouler jusqu'à la place Noël Rainero et tourner à droite avant la mairie (balise 66, en direction de l'oratoire). Suivre Gars - Le Mas (balisage GR®). Au croisement avec une seconde piste, continuer en face jusqu'aux Peirouas. Tourner alors à droite, puis de nouveau à droite 250 m plus loin pour continuer en direction de Gars par les Cougourdières.
2- Au croisement avec le GR® 510 (balise 41), tourner à gauche et faire l'aller-retour jusqu'au village de Gars. De retour à la balise 41, continuer à gauche sur le GR®. Traverser la D84 et poursuivre juste en face en continuant par un talus assez raide. Rejoindre à nouveau la route et la suivre à la montée en direction de Collongues.
3- À l'intersection avec la D2211A, tourner à droite puis tout de suite à gauche 50 m plus loin pour aller voir la chapelle Saint-Jeannet de Maupoil. Redescendre au croisement (balise 43), et continuer sur le GR® 510 jusqu'à Collongues.
4- À la balise 56, continuer tout droit sur 150 m jusqu'au croisement avec la D2211A. Tourner à gauche pour rejoindre Collongues et revenir sur le parking.

Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.

Vous trouverez les informations actualisées sur les ouvertures-fermetures de l'itinéraire en consultant le lien : Circuit des Mujouls - Randoxygène

Sur votre chemin...

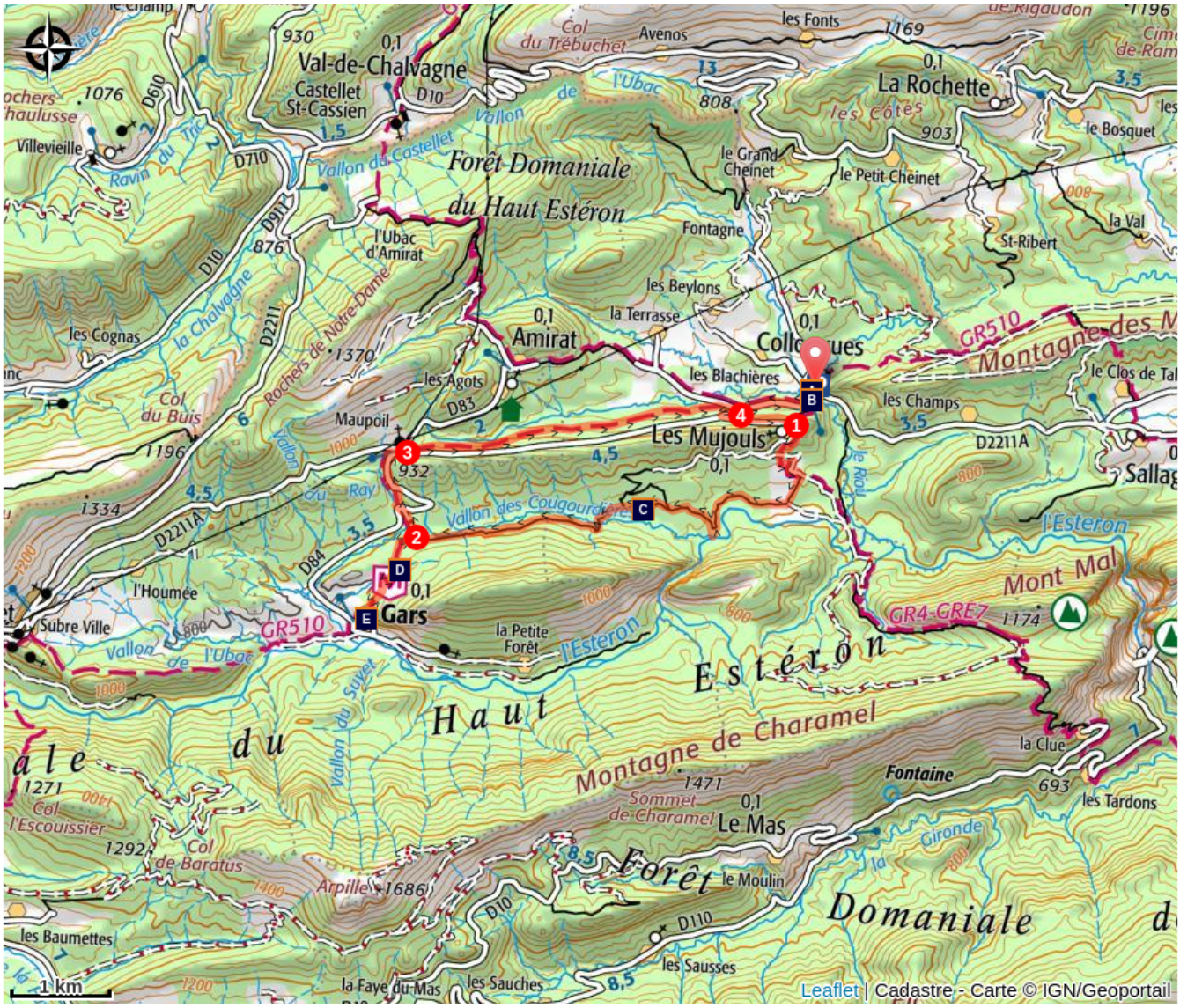

- Le village de Collongues (A)
- L'ubac (C)
- Le village de Gars (E)
- Les chapelles (B)
- Des conditions primordiales (D)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Entre les points 1 et 2, puis 2 et 3 : certains sentiers, notamment entre Les Mujouls et Gars, ou sur la remontée vers Collongues, peuvent être étroits, raides et sujets à l'érosion. Prudence par temps humide.
- ZONE PASTORALE : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

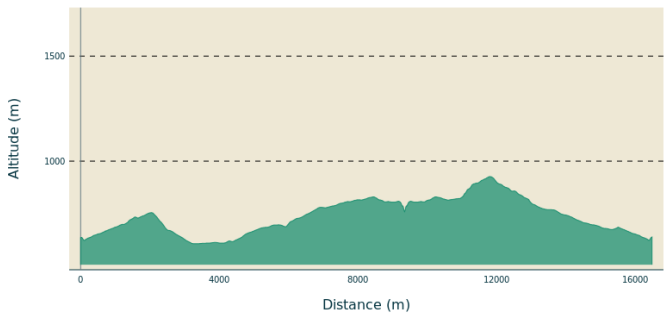

Altitude min 607 m
Altitude max 927 m

Accès routier

À 18 km au nord-est de Saint-Auban, par la D2211 et la D2211A.

Parking conseillé

Rue de la vigne, Collongues

Source

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

OT Gréolières

Place Francis Paulet, 06620 Gréolières

greolieresinfo@yahoo.fr
Tel : +33 (0)4 93 42 72 21

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
contact@pnr-prealpesdazur.fr
Tel : (+33) 4 92 42 08 63
https://www.parc-prealpesdazur.fr/

Sur votre chemin...

Le village de Collongues (A)

Ce site, particulièrement bien situé (à proximité d'un cours d'eau, en bordure de forêts, sur un terrain plat et bien exposé) a été occupé dès le Néolithique. Toutes les époques successives y ont laissé leur empreinte. Le village est mentionné pour la première fois en 1232, alors simple dépendance des Mujouls. À l'époque, il ne se compose essentiellement que d'un château, érigé sur une butte naturelle. Le nom du lieu viendrait du latin "colonica", désignant une terre cultivée par un colon.

Crédit photo : ©Serge Pantacchini

Les chapelles (B)

Sur votre chemin, vous croiserez deux chapelles qui font partie intégrante de l'histoire et du paysage local : la chapelle Saint-Marthe, aux Mujouls, datant des XIIe-XIIIe s., et la chapelle dite Saint-Jeannet de Maupoil, située sur la commune d'Amirat (XVIe s.). Toutes deux sont emblématiques des chapelles romanes provençales à large porche, servant à la fois de lieu de culte et de refuge pour les paysans ou les voyageurs pèlerins.

Crédit photo : ©Jean Capitant

L'ubac (C)

En montagne, deux versants jouent un rôle écologique essentiel : l'adret et l'ubac. L'adret, orienté au sud, bénéficie d'un ensoleillement généreux et d'une chaleur propice aux cultures. L'ubac, quant à lui, situé au nord, reste plus frais et plus humide. Dans les Alpes-Maritimes, où le climat est chaud et sec, ces versants ombragés offrent des conditions rares et précieuses. Véritables refuges, ils abritent une biodiversité spécifique qui contribue à la richesse écologique du territoire.

Crédit photo : ©Jean Capitant

Des conditions primordiales (D)

Ici, dans ce pays de l'Estéron, les Hommes se sont installés depuis des millénaires, au moins depuis le Néolithique (environ 6000 ans av. J.-C.). Malgré la rudesse du climat montagnard et l'éloignement des grands centres économiques, ils y ont trouvé les ressources essentielles : l'eau, avec l'extraordinaire source de Gars ; la terre, notamment dans la plaine des Mujouls ; le bois, comme dans la forêt de la Cressonnière ; et bien sûr, le soleil, omniprésent dans la région.

Crédit photo : ©Jean Capitant

Le village de Gars (E)

Gars est un village de style alpin, niché à l'abri d'une imposante barre rocheuse d'où jaillit une source spectaculaire. Ces conditions naturelles en ont fait un lieu de vie idéal dès le Moyen Âge. En 1388, avec l'établissement de la frontière le long de l'Estéron, Gars devient une ville frontière au rôle stratégique majeur. Le village est également le berceau de Célestin Freinet, pédagogue novateur de la première moitié du XXe s.

Crédit photo : ©Jean Capitant

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène